



Conditions générales

INSCRIPTIONS 2024-2025

L'inscription de l'élève se réalise en ligne sur le site <https://le-patio.be/cours-collectifs>

Suite à cette inscription, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vous y trouverez notamment toutes les informations sur les tenues vestimentaires, les congés scolaires, les paiements.

En s'inscrivant au Patio, l'élève s'engage à suivre les cours choisis avec assiduité. Cette régularité favorise non seulement l'apprentissage, mais aussi la cohérence pédagogique et la cohésion du groupe.

- **Un cours d'essai :**

L'élève peut choisir d'assister à un cours d'essai avant de payer les frais d'inscription et de s'engager dans une formule d'abonnement.

Si ce cours d'essai se réalise lors de la première inscription en ligne, il peut être suivi dès réception du mail de confirmation. Le paiement (15 €) doit être effectué avant d'assister au cours.

Si ce cours d'essai se fait en complément d'autres cours, la demande peut se faire directement auprès du professeur. Le paiement se fait :

- en présentant une carte de 10 cours au professeur qui cochera une case ;
- en payant 15 € au plus tard le jour du cours selon les modalités habituelles. Après ce cours d'essai, l'élève peut adapter sa formule d'abonnement.

- **Les frais d'inscription :**

Le montant des **frais d'inscription** s'élève à 10€/an ; ils ne constituent pas un acompte.

L'élève choisit soit une formule de **carte de 10 cours** qu'il présentera au professeur au début de chaque cours, soit une formule d'abonnement. La carte de 10 cours a une validité de 3 mois, hors congés scolaires. Cela correspond plus ou moins à 3,5 mois durant l'année scolaire, 5 mois si les grandes vacances sont incluses.

Les **abonnements** peuvent être mensuels, semestriels ou annuels.

Un abonnement offre des tarifs plus avantageux ; ils varient en fonction du nombre de cours suivis :

Mensuel enfant – 10 ans	Entre 4,71 € et 10,27 € par cours
Mensuel + de 10 ans	Entre 5,56 € et 12,32 € par cours
Semestriel enfant – 10 ans	Entre 4,24 € et 9,24 € par cours
Semestriel + 10 ans	Entre 5,01 € et 11,09 € par cours
Annuel enfant – 10 ans	Entre 4,00 € et 8,73 € par cours
Annuel + 10 ans	Entre 4,73 € et 10,48 € par cours

Sauf en cas de force majeure (voir ci-après), le système d'abonnement choisi ne pourra pas être modifié en cours de saison.

Les **absences** ne sont pas remboursées. Toutefois, le cours manqué pourra être récupéré avant la fin du mois suivant.

Les **cas de force majeure** seront examinés individuellement par les services comptables et la direction artistique ; après avoir statué, ils pourront prendre toute disposition (par exemples, allongement du report, dédommagement, remboursement, modification du système d'abonnement,...).

Une **assurance facultative** est proposée à l'élève : elle coûte 15€ par année scolaire et est payable au moment de l'inscription.

- **L'année scolaire et les congés scolaires**

Les cours sont **suspendus** pendant les congés scolaires mais sont **maintenus** les jours fériés s'ils tombent en dehors de ces vacances (par exemple : 11 novembre, lundi de Pâques, 1^{er} mai, etc.).

- **Les conditions de paiements**

Les paiements se font de préférence par **virement bancaire** sur le compte BE88 7320 7098 3641 du Patio. Ils reprennent la **formule structurée** de type ####000/0000/00000### qui vous est donnée dans le mail confirmant l'inscription. Cette formule unique permet d'identifier sans risque d'erreurs l'élève bénéficiaire de ce paiement. Les regroupements de paiements (plusieurs formules ou familiaux) ne sont pas autorisés.

Les **abonnements mensuels** sont à payer avant le 7 du mois en cours ; le plus simple est évidemment d'encoder un **ordre permanent** du 07 septembre au 07 mai. Si vous l'avez fait, pour vous remercier de votre régularité, nous vous offrirons le mois de juin à moitié prix. Vous recevrez des instructions spécifiques aux alentours du 10 mai.

Les abonnements semestriels sont à payer avant le 10/09 et le 10/02, les abonnements annuels avant le 10/09. Tout cours non-payés par un système d'abonnement ou par carte de 10 leçons sera facturé au prix d'un cours isolé : 15 €.

En cas de retard de paiement d'un abonnement, un montant de 5 € peut être demandé pour couvrir les frais administratifs de rappels.

Toutes nos factures sont payables au comptant. En cas de non-paiement à l'échéance, un intérêt de 15% l'an et une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible de 20 % avec un minimum de 50 € deviennent exigibles de plein droit et ce sans mise en demeure. Outre ces frais et intérêts, le montant de nos factures pourra être majoré de 5 € par courrier envoyé. Pour toute contestation, seuls les tribunaux de Liège sont compétents. Les factures sont considérées comme acceptées sans réserve. Toute facture non contestée dans les 8 jours par envoi d'un recommandé sera considérée comme acceptée par la personne responsable.

Le PATIO

Place des Déportés, 5

4000 Liège

Tel : 0471.30.61.95

BE88 7320 7098 3641

BIC: CREGBEBB

www.le-patio.be